

CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE

SESSION ORDINAIRE DE 1957-1958

Annexe au procès-verbal de la séance du 30 janvier 1958.

RAPPORT

FAIT

au nom de la Commission de l'intérieur (administration générale, départementale et communale, Algérie) (1) sur le projet de loi, ADOPTÉ AVEC MODIFICATION PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE DANS SA DEUXIÈME LECTURE, sur les institutions de l'Algérie.

Par M. André CORNU

Sénateur.

Nota. — Ce document a été publié au *Journal officiel* du 31 janvier 1958. (Compte rendu *in extenso* de la séance du Conseil de la République du 30 janvier 1958, page 207, 2^e colonne).

(1) Cette Commission est composée de : MM. Raymond Bonnefous, *Président* ; Verdeille, Restat, *Vice-Présidents* ; Jacques Gadoin, Claude Mont, *Secrétaires* ; Marcel Bertrand, André Cornu, Courroy, Delrieu, Mme Renée Dervaux, M. Deutschmann, Mme Marcelle Devaud, MM. Enjalbert, Robert Gravier, Lachèvre, de La Gontrie, Le Basser, Waldeck L'Huillier, Lodéon, Mahdi Abdallah, Montpied, Nayrou, Joseph Perrin, Riviérez, de Rocca Serra, Marcel Rupied, Schwartz, Soldani, Wach, Zussy.

Voir les numéros :

Assemblée Nationale (3^e législ.) : 5906, 5963, 5980 et in-8° 889.
6351, 6388, 6391 et in-8° 985.

Conseil de la République : 59, 137 et 154 (session de 1957-1958).
198 (session de 1957-1958).